RELATION

INTÉRESSANTE,

EXACTE, POLITIQUE ET MORALE,

Des événements désastreux du Fauxbourg Saint Antoinne, Quai de la Ferraille, et autres quartiers de Paris, les 24 et 25 Mai 1790.

Par M. l'Abbé Solignac, *Chanoine, Ancien Prédicateur de feu la Reine de Pologne, et Gouverneur des enfans du Prince Xavier, Oncle du Roi.*

Les 24 et 25 de ce mois, ont été des jours marqués par des vols et des actes de cruauté, de barbarie horrible; ce n'est plus Alger, Tunis, Constantinople, qui nous fourniront le triste spectacle de mille atrocités, mais les provinces de France, la capitale même. O nom Français, que tu es souillé! ta gloire, ta réputation, ta supériorité sur toutes les nations de l'Univers, vont donc être ternies par tes excès, et par des scenes sanglantes et meurtrieres.

O femmes! que sont devenues votre

modération, votre douceur, cette compassion si naturelle à votre sexe?

Comment, au lieu d'arrêter la fureur d'un peuple, qui, de sang-froid, s'accoutume au carnage ! du haut de vos maisons, au milieu des rues, on a distingué vos cris, non pour *demander grace*, mais pour égorger vos freres, qu'une misere extrême, la fougue des passions et le mauvais exemple, ont porté au vol. N'y eût-il que l'exemple de l'infortuné Boulanger, enlevé à sa femme, à ses enfans par la malice d'une femme qui lui devoit de l'argent pour du pain à elle fourni dans ses plus grands besoins, et malgré son innocence, ses larmes, ses gémissemens; ne devriez-vous pas craindre de faire périr par vos cris tumultueux, quelque victime de la fureur populaire? Quels remords pour vous, si vous pouviez vous reprocher d'avoir, par vos transports insensés, occasionné la perte, peut-être éternelle, d'un de vos freres en J. C. ! rien de souillé, est-il dit dans l'Écriture, n'entrera dans le royaume des cieux, hélas ! qu'il est rare de trouver des chrétiens toujours en état de paroître au tribunal de l'Etre suprême. Grand

Dieu ! falloit-il qu'une révolution, qui doit opérer de si grands avantages pour les Français, fût précédée, accompagnée, suivie de tant d'horreurs inconnues à nos peres? faut-il que l'histoire de notre révolution, soit souillée de pareils traits, et teinte du sang de nos semblables et marquée par un renversement général des Loix divines et humaines? O Français! ô ames vraiment sensibles, généreuses et chrétiennes! versez des larmes ameres sur les malheurs qui déshonorent la Nation.

Malheur aux Magistrats qui négligeroient de punir les crimes publics et avérés : malheur aussi aux peuples, qui sans aucun caractere d'autorité, s'arrogent le droit de juger et d'exécuter l'innocent comme le coupable.

L'homme criminel mérite sans doute la vengeance publique ; mais vous devez plaindre son sort, et desirer qu'il ne soit puni qu'en connoissance de cause ! Quel sera le Citoyen à *l'abri de la Lanterne*, s'il est permis à un peuple insensé de lui mettre la corde au cou dans un instant d'effervescence, de délire et d'ivresse ? Lanterne fatale, invention ignominieuse pour une

Nation policée, et qui nous couvre de honte aux yeux des Nations étrangeres nos rivales, et que la postérité aura peine à croire, voilà cependant ce qui vient d'arriver sous nos yeux les 24 et 25 du mois de mai.

Trois voleurs étant à dîner, à 2 heures après midi, chez un traiteur de l'auberge de l'Arc-en-ciel, près le jardin du Roi, prennent des couverts d'argent et s'enfuient: poursuivis par les domestiques de la maison, ils furent arrêtés à l'autre rive, vis-à-vis la Bastille; saisis par le peuple et maltraités jusqu'à la maison d'un Commissaire au Fauxbourg Saint Antoine et sans autre forme de procès, tous les trois mis successivement à la Lanterne; le tour du 3e étant venu, la corde casse et il est massacré sur la place. Voilà une marche d'un peuple jadis si doux, si humain, devenu tout-à-coup un peuple féroce.

Le lendemain 25, à onze heures du matin, rue de la Bouclerie, on crie au voleur, on appelle la garde, hommes et femmes crient d'un commun accord, sans miséricorde, à la Lanterne pour les prétendus coupables! mais fausse allarme. A la même

heure, un Charretier, Champenois, âgé de 40 ans, homme très-robuste, est pris à onze heures du matin avec un sac d'avoine qu'une femme l'accusoit d'avoir volé.

Depuis onze heures, le misérable Champenois, conduit chez le Sr Duchesne, commissaire du District S. Germain-l'Auxerrois, y reste jusqu'à quatre heures de l'après-midi ; la garde Nationale le mene au châtelet, à travers une nuée de peuple ; la cavalerie le protége, écarte la foule, mais à peu de distance, sur le quai de la Ferraille, on lui arrache l'infortuné Charretier: dans l'instant on l'assomme, meurtri, baignant dans son sang, rudement frappé sur la poitrine, on lui prépare un nouveau supplice, on lui passe une corde au cou, on l'enleve *à la fatale Lanterne* de la maison d'un marchand Clincaillier, en présence d'une foule immense de personnes de tout sexe et de toute condition, les uns indifférens, les autres indignés de ce spectacle de cruauté et d'horreur, malgré tous les efforts que cet infortuné faisoit pour s'en défendre. A 100 pas delà, M. de la Fayette haranguoit le peuple, tenant d'une main un homme séditieux, & représentant au peu-

ple assemblé, combien il étoit indigne d'un François, d'un homme, d'un chrétien, et contraire au bien public, de se porter à de pareils excès. Tournant ses regards du côté du quai de la Ferraille, il voit monter *à la Lanterne* le *pauvre charretier*. Il vole à son secours, avec la cavalerie dont il étoit environné. Ceux qui faisoient le *métier de bourreaux*, lâchent la corde ; et le patient, tombe encore palpitant, couvert de plaies, son aspect faisant frémir d'horreur l'humanité ; ramassé, il est porté tout ensanglanté au Châtelet par la Garde Nationale. Un Ecclésiastique, Chanoine, oubliant les dangers qu'il y avoit pour sa personne, le suit à travers la foule jusqu'au milieu de la cour du Châtelet. Il fait arrêter les porteurs de ce mortel presque agonisant, le rappele par ses cris au souvenir de l'Etre Suprême, l'excite à la contrition : cet infortuné met ses mains en croix, et les larmes aux yeux, il reçoit l'absolution avec joie...

Ensuite on se dispose à le mettre à la morgue, à côté des trois pendus de la veille au fauxbourg Saint-Antoine, répandant une odeur pestilentielle. Mais le sieur

François Mazaudon, aide Chirurgien-Major dans les Gardes-Suisses du Roi, compagnie de la Colonelle, accouru à son secours, empêche qu'il ne soit mis encore vivant avec les trois cadavres pendus de la veille, le fait placer contre le mur, travaille à ressusciter ce malheureux, par tous les secours imaginables que son art, ses lumieres, plus encore son zele et son humanité lui suggèrent dans un danger si imminent.

Ce jeune Chirurgien, qui, à l'âge de 21 ans, s'est toujours distingué par son assiduité auprès de ses malades, vient de se faire un honneur infini dans cette circonstance désespérée. Plus le peuple crie que cet homme est indigne de vivre, plus il redouble d'efforts pour éloigner sa mort.— D'abord il lui arrache du cou la corde meurtriere, et toute ensanglantée ; le lave pour reçonnoître les plaies, lui fait respirer des liqueurs spiritueuses, et peu à peu ranime ses sens ; il le sonde au cou, le trouve ouvert d'un coup de sabre, qui par bonheur n'offensoit pas les arteres carotides, principaux organes de la vie. Etouffé, suffoqué par un épanchement de

sang sur la surface extérieure de la poitrine, sa tête écrasée, son visage meurtri, gonflé d'une maniere épouvantable et dans un danger de mort prochaine, ce généreux Chirurgien lui fait deux saignées, lui rase la tête, et pense ses plaies, enfin la raison survenue à cet échappé de la mort, l'appareil posé, on le met sur deux matelats, afin de lui procurer du repos; ces opérations de charité, terminées, ce malheureux presque expirant pénétré de reconnoissance pour le Chirurgien, son sauveur après Dieu, le serre entre ses bras, l'embrasse tendrement, ainsi que l'ecclésiastique qui avoit obtenu par ses efforts de le transporter à l'infirmerie, pour recevoir tous les secours spirituels et corporels. Dans le temps que tout Paris le croit mort de ses blessures, le jeune Chirurgien par ses prompts secours l'a mis hors de danger; quels hommages il mérite! apprenez ô mortels indifférens sur le sort de vos semblables, même les plus coupables, qu'il est encore, malgré l'égoïsme du siécle, des cœurs désintéressés, nobles et sublimes, qui savent plaindre et secourir ceux mêmes que le préjugé, la prévention jugent sans miséricorde.

On

On ne sauroit assez faire l'éloge de M. dela Fayette, qui arrête le tumulte et le désordre des 24 et 25 du mois de mai, et s'expose à périr au milieu de gens sans doute soudoyés pour augmenter le trouble et exciter la sédition. Seul il arrête un perturbateur du repos public, lui remontre avec force l'indignité de sa conduite, combien il viole, il outrage l'humanité, auguste caractere d'un bon citoyen.

Les droits de l'homme doivent-ils aller jusqu'à fomenter l'anarchie, et souiller ses mains du sang d'un citoyen, quelque coupable qu'il soit! Les droits de l'homme ne donnent point le pouvoir à tout individu de se faire justice soi-même. Les loix divines et humaines ne mettent le glaive à la main qu'à ceux qui sont préposés pour être les ministres de la vindicte publique. Cette relation est faite à la hâte, et sans d'autre prétention que celle de rendre hommage à la vérité, et d'éclairer le peuple qui s'égare, qui méconnoît les vrais principes dans son effervescence, et sans doute par une impulsion inconnue.

On ne peut assez louer le zele, le courage de la cavalerie et infanterie nationale,

pour soustraire à une mort tragique le malheureux Champenois.

MM. Baradelle, Junior, Ingénieur du Roi pour les instrumens de mathématique, Bataillon d'Henri IV.

Perrin, Lapidaire, du Bataillon d'Henri IV.

Gillot, aussi du même bataillon.

Pigeot, soldat national, bataillon de Bonne-Nouvelle, compagnie de Belisair, ont tous déploié par leurs soins auprès de ce malheureux un vrai caractere d'humanité et de patriotisme, sentimens d'autant plus précieux qu'ils sont rares dans ce siécle d'égoisme presque universel. Le nommé Desrochets, porte-clef, a fait nouvelle preuve d'humanité en cette occasion, en fournissant deux matelas et d'autres choses urgentes et indispensables pour le pansement de ce pauvre charretier : mais il est certain et incontestable que sans tous les secours réitérés du sieur Mayaudon, aide-Chirurgien major, cet homme seroit mort et il vit, reconnoissant et pénetré du miracle que le ciel a opéré en sa faveur.

O vous ! qui attisez le feu de la discorde et du tumulte, hommes incendiaires, rou-

gissez, soyez confondus, vos projets seront déconcertés; la Providence veille sur nous, tandis que vous veillez pour notre malheur. Le Roi qui nous gouverne avec autant de bonté que de sagesse, sera toujours notre pere, la Reine notre mere; leur sensibilité, leur attendrissement sur le sort malheureux de l'infortuné boulanger, leurs consolations et 6000 l. à la veuve désolée, prouvent combien ils aiment leurs sujets et ont horreur de ces scènes sanglantes et meurtrieres. Indignes enfans du meilleur des Rois et d'une Reine, dont le courage, la grandeur d'ame font son caractere distinctif, (caractere, grandeur d'ame, qui lui ont été transmis par son Auguste mere;) ses aumônes sans bornes, pour toute classe d'infortunés, font l'éloge de son cœur.

Est-il possible que tandis que nos temples retentissent sans cesse de nos vœux pour la conservation de leurs jours, vous troubliez leur repos et ajoutiez à leurs afflictions trop réelles, par l'effusion arbitraire du sang de leurs sujets?

Hélas, Prince chéri d'un peuple libre par vous, recevez l'hommage de mon cœur toujours étroitement attaché à votre gloire

550

à votre félicité, soyez mon pere, mon protecteur, comme vous l'avez été dans l'état de Dauphin ; je dois mon honnête existence à votre auguste mere ; je ne puis mieux honorer sa mémoire, lui marquer ma reconnoissance, qu'en disant, à la face de l'univers, que son fils, héritier de ses vertus, mon Roi et mon maître, aimeroit mieux descendre du premier trône de l'univers, que de voir verser injustement une goutte du sang de ses sujets.

De l'Impr. de la Ve. DELAGUETTE, rue de la Vieille-Draperie.